



Le 29 juin 2017

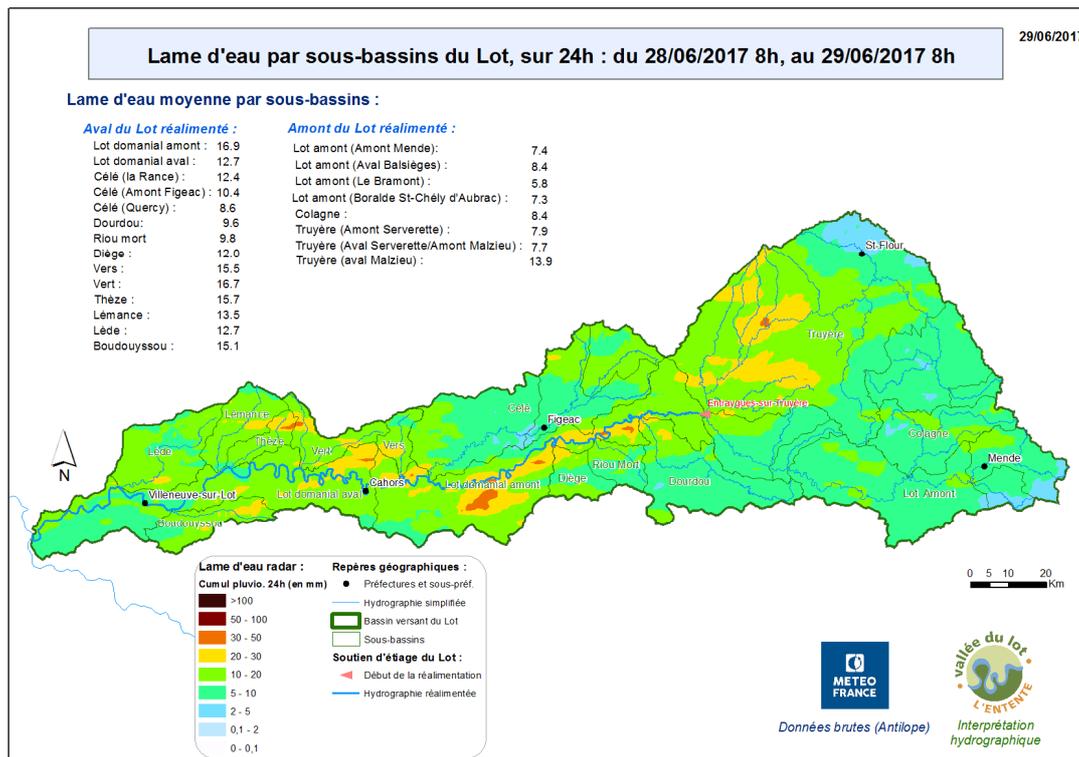
## - Suivi de l'étiage 2017 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domaniaux – Bulletin n°01

La campagne 2017 de soutien d'étiage du Lot domaniaux, débute le samedi 1<sup>er</sup> juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot, depuis 1989 (29<sup>e</sup> campagne consécutive)**.

Vous trouverez ci-dessous les consignes\* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domaniaux, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.bassinulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassinulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode orageux du 28 au 29 juin 2017  
<http://etiage.bassinulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :  
<http://meteo.bassinulot.fr>



Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Après un mois de juin très chaud, cette semaine est humide, apportant des précipitations sur tout le bassin, localement importantes, et un rafraîchissement des températures.

La tendance est à un temps **humide** jusqu'à samedi puis retour d'un temps sec en début de semaine prochaine.

Hydrologie du bassin :

2 stations ont vu leurs débits seuils franchis : La Thèze à Boussac et la Lède à Casseneuveil.

Les Débits d'Objectifs d'Etiage (DO E) actuellement franchis sur le bassin :

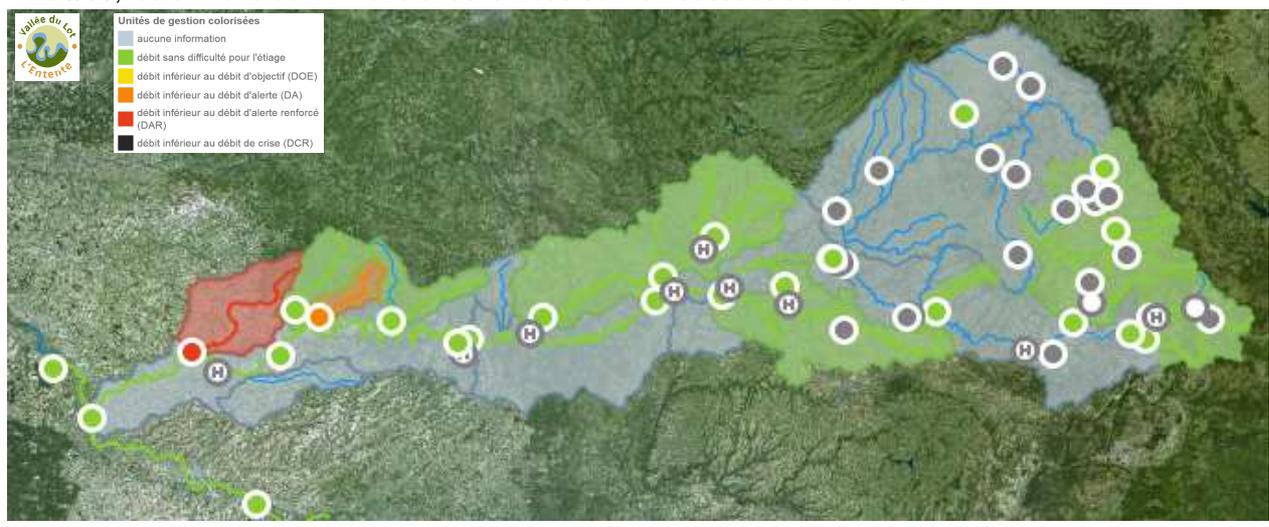
STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2017 (en m3/s) :

Station	P.	22 Juin	23 Juin	24 Juin	25 Juin	26 Juin	27 Juin	28 Juin	+ ↕
<b>LOT AVAL CAHORS :</b>									
Boussac		0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.09	
Casseneuveil		0.17	0.13	0.11	0.11	0.1	0.09	0.14	
<b>GARONNE :</b>									
Tonneins		145	158	135	111	107	106	183	

**LÉGENDE**

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

Au 28/06, les stations de la Thèze et de la Lède sont en dessous de leur DOE.



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 28/06/2017  
<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



### **Arrêtés de limitation des prélèvements :**

Dans le 47 : Niveau 1 : Tour d'eau restreint à 30% pour le bassin de la Thèze

Dans le 46 : Niveau 1 : Tour d'eau restreint à 30% pour le bassin de la Thèze

Niveau 1 : Tour d'eau restreint à 30% pour le Vert amont

Arrêté global interdisant les prélèvements entre 13h et 20h pour les affluents du Lot NON réalimentés

Pas d'informations dans les autres départements.

### **Variations de débits sur le Lot réalimenté :**

Rien à signaler pour le niveau de débit actuel.

### **Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :**

Seule la cote touristique de la retenue de Maury est franchie. Des travaux sont en cours.

### **Besoins en eaux :**

Les stades culturaux sont globalement avancés dans le Lot-et-Garonne et le Lot. La campagne d'irrigation 2017 a commencé avec la canicule de la semaine dernière.

Au vu des conditions climatiques passées et à venir, et des stades culturaux, la demande en eau reste importante.

### **Consigne de soutien d'étiage :**

La première consigne de soutien d'étiage est de 10 m<sup>3</sup>/s à Entraygues-sur-Truyère à partir du samedi 1<sup>er</sup> juillet et sera revue le lundi 3 juillet pour mardi 0h.

Les modalités techniques du soutien d'étiage continuent comme l'année dernière avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces nouvelles modalités permettront de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

### **Prochain bulletin : jeudi 6 juillet 2017**

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Virginie LE ROY ou Florian VANNIENWENHOVE, [etiage2017@valleedulot.com](mailto:etiage2017@valleedulot.com)



### Précisions & glossaire :

\* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

\*\* Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



## Bulletin d'information de l'Entente Lot du 29/06/2017 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m<sup>3</sup>/s) :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
	22-juin-16	23-juin-16	24-juin-16	25-juin-16	26-juin-16	27-juin-16	28-juin-16	29-juin-16	30-juin-16	1-juil.-16	2-juil.-16	3-juil.-16	4-juil.-16
<b>Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)</b>	-	-	-	-	-		-	Consigne	-	10	10	10	
<b>QNR à Entraygues*</b>		14.3	13.8	13.2	13.4	16.7	45.4						
<b>Entraygues-aval (12)</b>	62.6	17.7	13.5	12.6	10.9	23.9	36.6						
<b>Faycelles (46-12)</b>	89.9	38.1	17.1	17.6	17.1	27.5	59.8						
<b>Cahors-Lacombe (46)</b>	59.7	62.8	24.2	20.1	19.2	18.2	73.1						
<b>Cahors (EDF) (46)</b>													
<b>Coutet (EDF) (47)</b>	58.6	79.8	41.5	22.7	24.2	24.2	44.9						
<b>Aiguillon (47)</b>	54.7	77.0	40.6	25.7	21.0	22.4	40.5						

Source : DREAL Midi-Pyrénées / EDF

**QNR à Entraygues\*** Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

**Cotes des retenues :**

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote <i>touristique</i> (en m)
Grandval	26-juin	730.63	+4.63
Sarrans	26-juin	634.21	+4.21
Maury	26-juin	580.15	-3.35
Castelnau	26-juin	413.73	+3.23

Source : EDF



**Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)**

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

<http://etiage.bassindulot.fr>

Entente Interdépartementale du bassin du Lot – EPTB Lot –

[www.bassindulot.fr](http://www.bassindulot.fr)



29/06/2017

## Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

### SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2017

#### CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **1**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m<sup>3</sup>/s

( **DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**SAMEDI 1 JUILLET** 2017, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **MARDI 4 JUILLET** 00 h 00.  
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Contacts :

Virginie LE ROY, Florian VANNIENWENHOVE  
v.leroy@valleedulot.com / 06.08.05.05.76  
f.vannienwenhove@valleedulot.com / 06.30.66.06.43

Consigne transmise à E.D.F. :

> CPO Lyon	Fax 04 78 04 64 50
> G. E. H. Lot-Truyère	Fax 04 71 48 82 90
> Groupement Vallée d'Olt	Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- > ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- > DREAL MIDI-PYRENEES
- > DREAL AQUITAINE
- > MISE / DDT: 12, 46, 47
- > CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- > CH. AGRICULTURE et UASA 46
- > CH. AGRICULTURE 47
- > S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- > FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- > BATELLERIE
- > PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- > EPTB GARONNE